

# Courrier d'Ottawa Conférence sur la Conservation de nos Ressources Nationales, à Toronto

Sir Wilfrid Laurier est absent des séances de la Chambre depuis jeudi et ne se rend pas à son bureau, à cause d'un rhume qui le retient à la maison.

Le gouvernement d'Ontario a nommé les commissaires de licences pour le comté de Carleton. Ce sont MM. G. O. Craig, de North Gower, R. H. Grant, de Hazelton et A. E. Riddell, de Fitzroy.

Un tableau fourni par le département du Revenu de l'intérieur accuse un total de recettes pour le mois dernier, de \$1,135,157.47 comparé à \$83,736.59 en janvier 1909.

La commission municipale du système électrique termine ses opérations de l'année par un excédent de \$23,000. Dix milles de fil ont été ajoutés au réseau qui est aujourd'hui de cinquante milles.

L'honorable M. Marcell, président de la chambre des Communes, a été averti que le projet avait été retiré contre l'élection de M. O. E. Talbot, député fédéral pour Bellechasse.

Les Irlandais d'Ottawa ont décidé de reprendre leur parade annuelle. La fête nationale sera célébrée le 12 mars par une procession et cérémonie religieuse à l'église Ste-Brigitte. Il y aura aussi banquet le 17 mars.

Une petite fête intime a eu lieu dimanche, chez M. Adélaïde Bédard, 215, rue Clarence, en l'honneur de sa fille, qui venait d'atteindre sa cinquième année. A cette occasion, on a présenté à la fille, une chaîne et un médaillon en or, ainsi qu'un bouquet. Étaient présentes à cette réunion, Mesdames Bédard, Béatrice Bédard, B. Demureville, Alberta Demureville, L. Demureville, D. Renaud, M. L. Hubert, et L. Barrette. Il y a eu somptueux goûter et amusements enfantins.

Les jugements suivants ont été rendus devant la cour Suprême, par Sir Charles Fitzpatrick.

White contre la banque de Saint-Hyacinthe, appel du jugement de la cour d'Échiquier; appel renvoyé avec dépeus.

Hodge contre la banque de Saint-Hyacinthe; appel de la cour d'Échiquier; appel renvoyé avec dépeus. Les juges Duff et Edington dissidents.

Ces deux causes concernant les opérations de la banque de Saint-Hyacinthe et le chemin de fer de la rive sud.

La ville de Toronto s'agite la cause du viaduc contre les chemins de fer. L'appel du Grand Tronc et du Pacifique contre la décision de la commission des chemins de fer est rejeté. Les compagnies devront construire le viaduc le long de l'Esplanade. Les juges Girouard et Duff, dissidents.

L'appel du Roi contre la banque St-Hyacinthe; appel de la cour d'Échiquier; renvoyé avec dépeus. Le juge Edington, dissident.

Boulay vs. le Roi, appel de la cour d'Échiquier; appel renvoyé avec dépeus. Sir Charles Fitzpatrick et le juge Duff, dissidents.

Grand Tronc vs. département de l'Agriculture; appel rejeté. Les juges Duff et Edington, dissidents.

L'assemblée des Dames bienfaitrices de l'hospice St-Charles a eu lieu cette semaine, présidée par M. l'abbé Brunet. On procéda par l'élection d'une présidente et d'une vice-présidente. Mesdames Alfred Pinard, et Belle Provost, furent nommées à remplir ces charges. La lecture du compte rendu des recettes de l'année 1909 fut faite par M. le chapelain qui proposa un vote de remerciement avec deux dames qui ont démissionné, Mesdames Gravel et Trudel et qui ont si largement contribué au succès de l'œuvre.

Total des recettes pour 1909: Arbre des Rois \$187.00 Quête annuelle \$267.72 Encre 172.00 Vente (Dame Pinard) 147.00 Contribution (Dame Pat.) 33.90

\$807.72 Jarres 21 Dame H. Pinard 21 Dame Marier 15 Dame Gagnon 3 60

Les dames patronnes étaient au nombre de cinquante entr'autres Mesdames Alf. Pinard, Melle Provost, Mesdames Moffet, Boudreau, Ouellet, Alb. Pinard, Joseph Pinard, Charbonneau, Pothier, Hurtubise, Casault et Baril, à former un comité dans le but d'organiser un euebre pour le mois d'avril prochain.

Actuellement il n'y a que 28 prisonniers au Chateau Kehoe, le nombre le plus bas enregistré depuis trois ans.

Durant le mois de janvier il y a eu des disputes ouvrières qui ont affecté 11 manufactures et 1,836 employés. La perte de temps est estimée à 41,394 heures de travail contre 1,096 heures seulement en janvier 1909.

Le département de la milice blâme le département de la justice, de ne qu'on a apporté tant de retard dans le règlement des accusations portées contre le major de la Ronde. De fait, le département de la Justice n'a pas encore étudié le cas.

A l'avenir, on se servira de l'île Porter pour mettre les animaux morts pendant quelques jours seulement. Ces animaux morts seront ensuite brûlés à l'incinérateur civique, ainsi que l'a décidé la commission d'hygiène.

Une dépêche de Toronto, rapporte que le juge Boyd a renvoyé l'injonction prise pour empêcher A. E. Rea de vendre les rasoirs Gillette moins que \$5. le prix régulier. La maison Rea avait annoncé ces rasoirs à \$3.75.

Jeuil matin à 8 heures ont eu lieu les funérailles de M. Pierre Lefebvre. Il était assisté de St-Basile et prit une part active à la révolte de

37-38 alors qu'il n'était âgé que de quinze ans. Il fut pendant longtemps cultivateur à Rigaud et vint s'établir à Ottawa il y a une quarantaine d'années. Le deuil était conduit par son fils, ses cinq petits-fils, son beau-frère et son neveu. A l'église M. le chanoine Campeau officiait assisté de M. Shore, ions du feu chez ce dernier dimanche dernier. Bien que M. Shore ait confié la chose à la police, et que cette dernière ait ouvert une enquête sommaire, on n'a pu rien trouver contre les pompiers.

C'est la première fois que des accusations sont portées contre nos pompiers, qui sont considérés par notre population comme d'honnêtes gens, et on serait content de voir les accusations portées contre eux réduites à néant.

Parmi les constructions nouvelles de la rue Sussex, nous voyons surgir l'hôtel Grand Central, élevé à l'angle de la rue George et qui sera un magnifique édifice au point de vue moderne, avec de l'espace et l'idée d'être un hôtel dans l'exception du mot. Cet édifice qui sera complété dans quelques semaines sera apprécié du public voyageur ou de l'étranger.

Le capitaine J. W. Graham, du poste No. 3, a été nommé chef des pompiers d'Ottawa en remplacement de feu le chef Provost. Les autres candidats étaient le sous-chef Lattimer, les capitaines Tessier et Jacques. Le traitement du chef Graham sera de \$1,700 avec augmentation annuelle jusqu'à \$2,500.

La nomination faite par le bureau de Contrôle, devra être ratifiée lundi prochain par le conseil de ville.

Aucune décision n'a été prise relativement aux sous-chefs. On croit qu'une réorganisation sera faite plus tard, des personnes passées la limite d'âge devant se retirer du service.

Le Conseil National des Métiers, a étudié avant hier, adopté une résolution appuyant le bill de la journée de huit heures, présenté au Parlement par M. Verville, député de Maisonneuve.

M. A. Allard, député d'Ottawa, et qui a été obligé de garder sa chambre depuis quelque temps, à cause de rhumatisme dont il souffre, a quitté la ville hier pour Hot Springs, Arkansas, où il suivra un traitement spécial.

Espérons que M. Allard se rétablira promptement afin qu'il puisse reprendre ses occupations.

John Crawford et George Gillespie ont comparu vendredi devant le magistrat O'Keefe sous l'accusation d'avoir conduit leurs autos respectifs à plus de 10 milles à l'heure sur la rue Bank. Ils ont plaidé coupables et ont été condamnés à chacun \$20 l'amende et \$2 de frais.

Ottawa a perdu un vieux citoyen dans la personne de M. Pierre Lefebvre, âgé de 88 ans, décédé hier à sa résidence rue St-Patrick.

Le défunt était le père de quatre enfants, M. Noël Lefebvre, Mlle Philomène Lefebvre, Amanda Lefebvre et madame Champagne.

Joseph A. Curry, propriétaire d'une nouvelle manufacture, a comparu devant le magistrat O'Keefe sous l'accusation d'avoir commencé les opérations avant d'avoir un permis. M. Ritchie demanda l'ajournement, ce qui lui fut accordé. La cause a été renvoyée à lundi.

L'honorable M. Brodeur partira à la fin de la semaine prochaine pour Palm Beach, Floride où il passera quelque temps. Le ministre de la Marine dans ce voyage sera accompagné de M. J. M. Wilson, de Montréal.

Le comité de l'aqueduc a accordé jeudi, à la International Marine Signal Co. l'entreprise pour 3,000 pieds de tuyau en acier nécessaire pour le nouveau aqueduc. Quatorze soumissions ont été reçues, quelques-unes venant des États-Unis et de l'Angleterre et valaient de \$17,290 à \$21,657. Le premier prix a été accepté.

Bien que le rapport du juge Mac-Tavish, fut favorable à M. Frank Leamy, contre maître de la voirie, événement joyeux par des témoignages d'estime et d'affection que le cœur n'oublie pas plus que le jour qui en motivait l'anniversaire.

Inutile de dire que cette joyeuse fête a motivé aussi de charmants amusements et laisse à tous un heureux souvenir de joyeuses heures.

Lady Grey a consenti à présenter à la réunion annuelle de la société humanitaire le 28 courant, les médailles, sont MM. René Carter et Alex. Low, et Melle Minnie Albert.

Au Collegiate hier, Ralph Smith, de la classe commerciale, s'est cassé un bras dans le gymnase du Colle-



SIR LOMER GOUIN ET SIR JAMES WHITNEY ETUDIANT LA CARTE DES DEUX PROVINCES

La vignette ci-dessus représente les premiers ministres des deux provinces de Québec et d'Ontario étudiant ensemble les meilleurs moyens de conserver nos ressources naturelles et surtout nos forêts, question extrêmement importante, non seulement au point de vue de la richesse qu'elles représentent, mais aussi de leur utilité pour conserver un écoulement

régulier de nos eaux dans nos rivières, et nous garantir contre des inondations désastreuses, comme celles qui désolent la France en ce moment. Ces deux premiers ministres font une œuvre nationale. Ils donnent de plus un bel exemple de patriotisme et d'union que nous sommes heureux de pouvoir offrir, dans ce premier numéro de notre journal, à nos lecteurs des deux

partis politiques. Ils font aussi œuvre d'hommes d'Etat éclairés et clairvoyants. Ils veulent mettre en pratique des principes de conservation que trop de pays ont méconnus et qui paient aujourd'hui leur faute. Il y a quinze ans, vingt ans même, que M. Pierre Baudin, ancien premier ministre de France, a averti son pays de la faute qu'il

commettait en laissant abattre trop rapidement ses forêts. Mais il préférait dans le désert et on ne l'a pas écouté. La destruction des forêts a supprimé les barrières qui retiennent l'eau sur les hauteurs pendant les grandes pluies, et aujourd'hui les ruisseaux et rivières sont tout-à-coup changés en torrents qui sèment partout sur leur passage la ruine, la désola-

tions et la mort. Leçon terrible dont notre pays doit faire son profit. Nous ne saurions donc trop faire l'éloge de Sir Lomer Gouin et de Sir James Whitney qui savent s'unir, malgré leur différence d'opinions politiques, pour adopter des mesures qui seront le salut du pays. (Nous devons à l'obligeance du "Globe" de pouvoir offrir cette magnifique gravure à nos lecteurs.)

giate. Il est le fils de M. O. Martin, rue Cooper, associé de la manufacture Martin-Orme.

L'Économiste du Canada dit que la Compagnie du Pacifique veut aujourd'hui \$72,000,000. Il ajoute que la compagnie possède pas moins de 1,500 locomotives et autant de wagons. Elle a 200,000,000 de wagons auxiliaires et 45,000 wagons servant au transport de fret.

Les Annuaire ignorent presque absolument le mal de dents. Cette particularité s'expliquerait, selon beaucoup d'auteurs par le "laquage" qui couvre leurs dents d'un vernis protecteur. Ce vernis appliqué en plusieurs couches consécutives est faite d'un mélange de miel additionné de noir animal et de goudron de "calémec" (kinam ou bois d'algie).

Le comité de l'aqueduc a accordé jeudi, à la International Marine Signal Co. l'entreprise pour 3,000 pieds de tuyau en acier nécessaire pour le nouveau aqueduc. Quatorze soumissions ont été reçues, quelques-unes venant des États-Unis et de l'Angleterre et valaient de \$17,290 à \$21,657. Le premier prix a été accepté.

Bien que le rapport du juge Mac-Tavish, fut favorable à M. Frank Leamy, contre maître de la voirie, événement joyeux par des témoignages d'estime et d'affection que le cœur n'oublie pas plus que le jour qui en motivait l'anniversaire.

Inutile de dire que cette joyeuse fête a motivé aussi de charmants amusements et laisse à tous un heureux souvenir de joyeuses heures.

Lady Grey a consenti à présenter à la réunion annuelle de la société humanitaire le 28 courant, les médailles, sont MM. René Carter et Alex. Low, et Melle Minnie Albert.

Au Collegiate hier, Ralph Smith, de la classe commerciale, s'est cassé un bras dans le gymnase du Colle-

giate. Il est le fils de M. O. Martin, rue Cooper, associé de la manufacture Martin-Orme.

L'Économiste du Canada dit que la Compagnie du Pacifique veut aujourd'hui \$72,000,000. Il ajoute que la compagnie possède pas moins de 1,500 locomotives et autant de wagons. Elle a 200,000,000 de wagons auxiliaires et 45,000 wagons servant au transport de fret.

Les Annuaire ignorent presque absolument le mal de dents. Cette particularité s'expliquerait, selon beaucoup d'auteurs par le "laquage" qui couvre leurs dents d'un vernis protecteur. Ce vernis appliqué en plusieurs couches consécutives est faite d'un mélange de miel additionné de noir animal et de goudron de "calémec" (kinam ou bois d'algie).

Le comité de l'aqueduc a accordé jeudi, à la International Marine Signal Co. l'entreprise pour 3,000 pieds de tuyau en acier nécessaire pour le nouveau aqueduc. Quatorze soumissions ont été reçues, quelques-unes venant des États-Unis et de l'Angleterre et valaient de \$17,290 à \$21,657. Le premier prix a été accepté.

Bien que le rapport du juge Mac-Tavish, fut favorable à M. Frank Leamy, contre maître de la voirie, événement joyeux par des témoignages d'estime et d'affection que le cœur n'oublie pas plus que le jour qui en motivait l'anniversaire.

Inutile de dire que cette joyeuse fête a motivé aussi de charmants amusements et laisse à tous un heureux souvenir de joyeuses heures.

L'Économiste du Canada dit que la Compagnie du Pacifique veut aujourd'hui \$72,000,000. Il ajoute que la compagnie possède pas moins de 1,500 locomotives et autant de wagons. Elle a 200,000,000 de wagons auxiliaires et 45,000 wagons servant au transport de fret.

Les Annuaire ignorent presque absolument le mal de dents. Cette particularité s'expliquerait, selon beaucoup d'auteurs par le "laquage" qui couvre leurs dents d'un vernis protecteur. Ce vernis appliqué en plusieurs couches consécutives est faite d'un mélange de miel additionné de noir animal et de goudron de "calémec" (kinam ou bois d'algie).

Le comité de l'aqueduc a accordé jeudi, à la International Marine Signal Co. l'entreprise pour 3,000 pieds de tuyau en acier nécessaire pour le nouveau aqueduc. Quatorze soumissions ont été reçues, quelques-unes venant des États-Unis et de l'Angleterre et valaient de \$17,290 à \$21,657. Le premier prix a été accepté.

Bien que le rapport du juge Mac-Tavish, fut favorable à M. Frank Leamy, contre maître de la voirie, événement joyeux par des témoignages d'estime et d'affection que le cœur n'oublie pas plus que le jour qui en motivait l'anniversaire.

Inutile de dire que cette joyeuse fête a motivé aussi de charmants amusements et laisse à tous un heureux souvenir de joyeuses heures.

Lady Grey a consenti à présenter à la réunion annuelle de la société humanitaire le 28 courant, les médailles, sont MM. René Carter et Alex. Low, et Melle Minnie Albert.

L'Économiste du Canada dit que la Compagnie du Pacifique veut aujourd'hui \$72,000,000. Il ajoute que la compagnie possède pas moins de 1,500 locomotives et autant de wagons. Elle a 200,000,000 de wagons auxiliaires et 45,000 wagons servant au transport de fret.

Les Annuaire ignorent presque absolument le mal de dents. Cette particularité s'expliquerait, selon beaucoup d'auteurs par le "laquage" qui couvre leurs dents d'un vernis protecteur. Ce vernis appliqué en plusieurs couches consécutives est faite d'un mélange de miel additionné de noir animal et de goudron de "calémec" (kinam ou bois d'algie).

Le comité de l'aqueduc a accordé jeudi, à la International Marine Signal Co. l'entreprise pour 3,000 pieds de tuyau en acier nécessaire pour le nouveau aqueduc. Quatorze soumissions ont été reçues, quelques-unes venant des États-Unis et de l'Angleterre et valaient de \$17,290 à \$21,657. Le premier prix a été accepté.

Bien que le rapport du juge Mac-Tavish, fut favorable à M. Frank Leamy, contre maître de la voirie, événement joyeux par des témoignages d'estime et d'affection que le cœur n'oublie pas plus que le jour qui en motivait l'anniversaire.

Inutile de dire que cette joyeuse fête a motivé aussi de charmants amusements et laisse à tous un heureux souvenir de joyeuses heures.

Lady Grey a consenti à présenter à la réunion annuelle de la société humanitaire le 28 courant, les médailles, sont MM. René Carter et Alex. Low, et Melle Minnie Albert.

giate. Il est le fils de M. O. Martin, rue Cooper, associé de la manufacture Martin-Orme.

L'Économiste du Canada dit que la Compagnie du Pacifique veut aujourd'hui \$72,000,000. Il ajoute que la compagnie possède pas moins de 1,500 locomotives et autant de wagons. Elle a 200,000,000 de wagons auxiliaires et 45,000 wagons servant au transport de fret.

Les Annuaire ignorent presque absolument le mal de dents. Cette particularité s'expliquerait, selon beaucoup d'auteurs par le "laquage" qui couvre leurs dents d'un vernis protecteur. Ce vernis appliqué en plusieurs couches consécutives est faite d'un mélange de miel additionné de noir animal et de goudron de "calémec" (kinam ou bois d'algie).

Le comité de l'aqueduc a accordé jeudi, à la International Marine Signal Co. l'entreprise pour 3,000 pieds de tuyau en acier nécessaire pour le nouveau aqueduc. Quatorze soumissions ont été reçues, quelques-unes venant des États-Unis et de l'Angleterre et valaient de \$17,290 à \$21,657. Le premier prix a été accepté.

Bien que le rapport du juge Mac-Tavish, fut favorable à M. Frank Leamy, contre maître de la voirie, événement joyeux par des témoignages d'estime et d'affection que le cœur n'oublie pas plus que le jour qui en motivait l'anniversaire.

Inutile de dire que cette joyeuse fête a motivé aussi de charmants amusements et laisse à tous un heureux souvenir de joyeuses heures.

Lady Grey a consenti à présenter à la réunion annuelle de la société humanitaire le 28 courant, les médailles, sont MM. René Carter et Alex. Low, et Melle Minnie Albert.